



Déclaration de la FNEC FP-FO CSAA du 28 novembre 2023

Monsieur le Recteur
Mesdames et Messieurs les membres du CSA Académique,

Avant tout, la FNEC FP FO rappelle son attachement à l'histoire du syndicalisme ouvrier qui, de tout temps, se mobilise pour la paix et la justice sociale l'un étant indissociable de l'autre. C'est pourquoi notre fédération se prononce pour un cessez-le-feu immédiat en Ukraine et en Palestine comme partout dans le monde. Ce sont les peuples, les populations, les travailleurs qui souffrent et meurent sous des tapis de bombes.

Notre fédération condamne le budget de 413 milliards d'euros pour la guerre et la barbarie. Alors que le budget 2024 adopté à coups de 49-3, au mépris de toute démocratie représentative, prévoit des coupes franches dans le service public notamment :

- la suppression de 2500 postes dans l'Education Nationale ;
- aucune revalorisation des filières ATSS alors qu'elle avait été votée par les députés ;
- une absence de reconnaissance financière pour des personnels dont les conditions de travail ne cessent de se dégrader, et ce dans tous les services.

Pour exemple, notre fédération est alertée par les personnels gestionnaires sur les injonctions, nombreuses, qui arrivent au moment où ils préparent le budget. Etablir le budget d'un établissement représente une charge de travail suffisamment importante pour ne pas y ajouter des tâches supplémentaires. A l'heure où ces personnels deviennent des Secrétaires généraux d'EPLÉ, il est temps que cette fonction soit reconnue au-delà des mots, dans le cadre d'une revalorisation et d'un meilleur accompagnement au regard de la technicité croissante que requiert ses missions.

Au Rectorat, dans certains services, les personnels sont submergés de travail et épuisés. Nous vous avons alerté à plusieurs reprises sur ce sujet. Il faut rappeler ici le chaos engendré par Renoirh à la rentrée 2023 : pas de contrats, pas de salaires en septembre pour 250 personnels ATSS (administratifs, infirmiers, AS, etc...) et des personnels déjà précaires en grande difficulté. La FNEC FP-FO est intervenue pour alerter l'administration sur ces dysfonctionnements et a défendu les collègues.

Dans les établissements, les personnels de direction subissent des pressions, voire du harcèlement de parents du fait des politiques inconséquentes du gouvernement : professeurs non remplacés, harcèlement.... Ils sont eux aussi soumis à des injonctions permanentes (Pacte, Phare, enquêtes à compléter...). « Nous ne sommes plus entre le marteau et l'enclume, nous sommes sous l'enclume et ça tape fort. » Ce propos d'un personnel de direction est illustratif de leur situation.

Dans les classes, les problèmes d'inclusion se multiplient. Les registres de la Formation spécialisée permettent de mesurer l'ampleur du mal être des personnels qui n'ont pour seule réponse de la hiérarchie que la remise en question de leurs compétences professionnelles et la culpabilisation. Notre fédération a organisé le 17 novembre à Paris une conférence sur l'inclusion systématique. Le bilan est le même dans tous les départements : les personnels,

les élèves sont confrontés à des situations inacceptables. La loi de 2005 prive les enfants les plus fragiles de leur droit à un enseignement adapté et aux soins. Nous réaffirmons que la pédagogie ne peut se substituer au soin et à l'enseignement adapté. Les 230 délégués réunis, représentant des milliers de collègues de toute la France, ont décidé d'une journée de grève le 25 janvier et d'une manifestation à Paris pour faire entendre les revendications des collègues de tous les départements.

Dans cette situation de chaos, les personnels ont besoin du soutien de leur hiérarchie. S'il était nécessaire de le démontrer, la façon dont notre collègue a été traitée, voire maltraitée, mercredi 15 novembre à Albi démontre que nous ne l'avons pas. Nous vous avons adressé une demande d'audience à ce sujet.

Concernant le dossier des élèves et des familles à la rue que l'association "sans toit dans mon école" a décidé de loger dans des écoles. Les décisions de l'association sont conformes aux principes fondamentaux de la république et de sa constitution. Nous n'acceptons donc pas la manière dont une personnalité politique s'en prend aux enseignants et va jusqu'à oser demander publiquement contre eux des sanctions disciplinaires.

Sur le plan strictement administratif la façon dont quelques collègues sont mis en cause, interrogés, convoqués dans le cadre de cette affaire est inacceptable. Une solidarité morale avec ce mouvement n'a rien d'illégal ; et il est de l'honneur de tout être humain d'agir pour protéger et porter assistance à personne en danger, particulièrement à enfants à la rue par les températures hivernales que nous connaissons actuellement.

En conséquence, nous soutenons les demandes de logement immédiat des plus de 300 enfants et leur famille et nous demandons que les collègues de ces écoles ne soient nullement importunés.

Ces situations illustrent à quel point les personnels sont seuls sur le terrain, devant leurs élèves et les parents. Ils doivent assumer, au quotidien, la responsabilité de décisions politiques qu'ils ne valident pas.

Pour les personnels c'est déjà trop, bien trop.

Et pourtant le gouvernement poursuit encore et toujours sa politique de destruction de l'école publique.

La réforme de la voie professionnelle n'en est que le dernier exemple en date. Refonte du calendrier, refonte de la carte des formations et annualisation du temps de travail des PLP. Contre cette nouvelle attaque du statut et de l'enseignement professionnel, les enseignants seront en grève le 12 décembre avec le soutien de la FNEC FP-FO.

Concernant l'ordre du jour de ce CSAA, la FNEC FP-FO rappelle qu'elle a voté contre le PPCR. Les discussions interminables en instance autour des pourcentages de collègues ayant eu telle ou telle appréciation, les collègues qui partiront à la retraite sans jamais avoir atteint la Hors Classe, nous rappelle à quel point nous avons eu raison de ne pas valider un texte qui fait la part belle à l'arbitraire et n'a en rien améliorer le déroulé de carrière des collègues. Notre fédération a proposé 2 amendements lors du CSA MEN, afin de réduire les inégalités engendrées par PPCR. Un premier amendement pour pallier le caractère pérenne de l'appréciation échelon 9, demandant que les personnels qui le souhaitent puissent bénéficier d'un nouveau rendez-vous de carrière. Un deuxième concernant la fusion des viviers 1 et 2 de la classe exceptionnelle, afin que les personnels promouvables au tableau d'avancement de l'année 2023 restent promouvables au grade de la classe exceptionnelle au tableau d'avancement des années suivantes. Il est regrettable que ces vœux n'aient pas recueillis l'unanimité des votes des organisations syndicales.

La FNEC FP-FO revendique un déroulement de carrière basée sur l'ancienneté, non sur l'appréciation de la hiérarchie, qui garantisse aux personnels qui ont effectué une carrière complète de finir leur carrière au grade et à l'échelon le plus élevé.

Concernant les opérations de promotion, en Haute Garonne, un tableau erroné de promus à la Hors classe a été publié bourré d'erreurs, avant que le « bon » ne paraisse très en retard. Et nous n'avons toujours pas les informations demandées lors du GT de bilan, que nous redemandons.

Lors du mouvement du 1^{er} degré, des erreurs signalées n'ont pas été corrigées. La dernière année où des groupes de travail étaient réunis pour travailler sur le mouvement avant sa parution, notre syndicat du 1^{er} degré dans la Haute Garonne avait signalé 180 erreurs. Qu'en est-il aujourd'hui alors qu'il n'y a plus le contrôle des organisations syndicales, contrôle aboli par la promulgation de la loi de transformation de la fonction publique dont la FNEC FP-FO demande toujours l'abrogation.

Je vous remercie pour votre attention.